

D.2024.07.12.2.2

Extrait du registre des délibérations du Syndicat mixte d'études pour entreprendre et mettre en œuvre le schéma de cohérence territoriale de la grande agglomération toulousaine

Séance du 12 juillet 2024

2 – GESTION DE L'ADMINISTRATION

2.2 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille vingt-quatre, le douze juillet à seize heures trente, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Présidente, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse, après une deuxième convocation en date du 8 juillet deux mille vingt-quatre, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du huit juillet deux mille vingt-quatre.

Délégués présents :

TOULOUSE METROPOLE	
LAIGNEAU Annette	
LE MURETAIN AGGLO	
SUTRA Jean-François	
SICOVAL	
LE GRAND OUEST TOULOUSAIN	
COTEAUX BELLEVUE	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

MOUDENC Jean-Luc, représenté par Annette LAIGNEAU
TRAVAIL-MICHELET Karine, représentée par M. SUTRA

Délégués titulaires excusés

ALEGRE Raymond
ALENÇON Alain
ANDRE Christian
ANDRE Gérard
ARSAC Olivier
BARRAQUÉ-ONNO
Véronique
BERGIA Jean-Marc
BEUILLÉ Michel
BEZERRA Gil
BOLZAN Jean-Jacques
CARLES Joseph
CARLIER David-Olivier
CASTERA Didier
CHOLLET François
COGNARD Gaëtan
COLL Jean-Louis
DELPECH Patrick
DELSOL Alain
DENOUVION Victor
DESCHAMPS Gilbert
DOITTAU Véronique

DUHAMEL Thierry
ESPIC Bruno
ESQUERRE Diane
FAURE Dominique
FERNANDEZ Marc
FERRER Isabelle
FOUCHIER Dominique
FOUCHOU-LAPEYRADE
Jean-Pierre
GASC Jean-Pierre
GRIMAUD Robert
GUYOT Philippe
KARMANN Thomas
LAGARDE Dominique
LATTARD Pierre
MANDEMENT André
MARTY Souhayla
MEDINA Robert
MOGICATO Bruno
NOUVEL Honoré
OBERTI Jacques
PERE Marc

PLANTADE Philippe
PORTARRIEU Jean-François
RODRIGUES Patrice
ROUGÉ Michel
RUSSO Ida
SANGAY Dominique
SEBI Jacques
SEGERIC Jacques
SERP Bertrand
SÉVERAC Philippe
SIMON Michel
SOURZAC Jean-Gervais
SUAUD Thierry
SUSIGAN Alain
TERRAIL-NOVES Vincent
TOPPAN Alain
TOUNTEVICH Christophe
TOUZET Sophie
URSULE Béatrice
VAILLANT Romain
ZANATTA Thierry

Délégués suppléants excusés

ARDERIU François
BAUDEAU Fabrice
CARDEILHAC-PUGENS
Etienne

CARRAL Alain
ESPIC Xavier
LAY Sophie
MILHAU Claude

NORMAND Xavier
ROUSSEL Jean-François
TAUZIN Christian
TRONCO Jean-Luc

Nombre de délégués

En exercice : 67

Présents : 2

Votants : 4

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 4

Les collectivités et établissements doivent, pour des raisons de légalité énoncées ci-dessous et de bonne prévision budgétaire, disposer de documents retraçant l'ensemble des emplois créés au sein de la structure :

- Articles L2313-1, R2313-3, R2313-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique.
- Décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet.
- Décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée.

Il est proposé de mettre à jour le tableau des effectifs du SMEAT :

- Considérant le départ à la retraite d'un agent de grade Ingénieur principal au 31/01/2024 et le recrutement d'un agent de grade Attaché territorial au 01/05/2024.
- Conformément aux délibérations D.2023.07.11.4.5 et D.2024.02.09.2.5 relatives à des créations de postes et indiquant que les postes non occupés pourront être supprimés après consultation du Comité Social et Technique du Centre de Gestion de la Haute-Garonne.

Il est proposé au Comité Syndical d'adopter le tableau des effectifs ci-après :

Ancien tableau des effectifs au 9 février 2024 :

Cadres d'emplois	Emplois créés	Emplois pourvus	Emplois vacants
A			
Administrateur	1	1	0
Attaché principal	1	0	1
Attaché territorial	1	0	1
Ingénieur en chef	1	1	0
Ingénieur principal	1	0	1
Ingénieur	1	0	1
B			0
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	1	0
Total général	7	3	4

Nouveau tableau des effectifs au 12 juillet 2024 :

Cadres d'emplois	Emplois créés	Emplois supprimés	Emplois pourvus	Emplois vacants
A				
Administrateur	1		1	0
Attaché principal	1		1	0
Attaché territorial	1		0	1

Ingénieur en chef	1		1	0
Ingénieur principal	1	1		
Ingénieur	1		0	1
B				0
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1		1	0
Total général	7	1	4	2

Le Comité Syndical

Entendu l'exposé de Madame la Présidente

Après en avoir délibéré

ARTICLE 1 : ADOPTE le tableau des effectifs.

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget du SMEAT.

ARTICLE 3 : DIT que cette délibération sera transmise :

- A Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La Présidente


Annette LAIGNEAU

